

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Avril 2013.

Présents : MM. BENOIT BERNARD COLARD LOPEZ LORET PERROT SALA SANSEIGNE

Mmes BORNAND DUPRE GIVERNET JACQUEMAIN

Excusé : Mr BERMOND (procuration à Mr SALA)

Absente : Mme PONS

Secrétaire : Mr SALA

Convocations : 29/03/2013

1. MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mr le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- contrats de travail à durée déterminée pour remplacement d'agents en arrêt de maladie
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de conclure deux contrats à durée déterminée pour le remplacement de deux agents actuellement en arrêt maladie :

- Mr Kévin BONTEMPS est embauché en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe du 2 Avril 2013 au 6 Mai 2013 inclus pour une durée hebdomadaire de 17,50/35^{ème}
- Mlle Anaïs CHATELAIN est embauchée en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe du 29 Avril 2013 au 3 Mai 2013 inclus pour une durée hebdomadaire de 32.50/35^{ème}

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces propositions et autorise Mr le Maire à signer les documents correspondants.

2. COMPTES DE GESTION 2012 – COMMUNE et SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente le Compte de Gestion 2012 :

- du Budget Communal (excédent de clôture) : 211.975,08 €
- du Service Assainissement (excédent de clôture) : 29.451,20 €

de Mr le Trésorier de Saint-Vit qui sont conformes aux écritures de l'ordonnateur.

De ce fait, après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les Comptes de Gestion de l'année 2012.

3. COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 – COMMUNE et SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire se retire et laisse la présidence à Mr Christian BENOIT, élu à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes Administratifs 2012 dont les chiffres sont en concordance avec les Comptes de Gestion 2012 transmis par Mr le Trésorier de Saint-Vit.

4. AFFECTATION DES RESULTATS 2012 – COMMUNE et SERVICE ASSAINISSEMENT

Après avoir voté, le Conseil Municipal statue sur les résultats d'investissement et de fonctionnement et les affecte, à l'unanimité, comme suit :

1. COMMUNE 2012

A. Déficit d'investissement	- 214.173,93 €
Dépenses engagées non mandatées	- 78.489,94 €
Recettes certaines non encaissées	+ 264.143,50 €
Besoin de financement de la section	- 28.520,03 €

B. Excédent de fonctionnement + 200.540,40 €

L'excédent de fonctionnement est affecté pour 28.520,03 € au besoin de financement de la section d'investissement et porté au compte 1068 du BP 2013. Le solde de l'excédent d'investissement, soit 172.020,37 € est porté au compte 002 Recettes du BP2013.

2. SERVICE ASSAINISSEMENT

A. Excédent d'investissement	+ 64.226,29 €
Dépenses engagées	0,00 €
Recettes certaines	0,00 €

L'excédent d'investissement de 64.226,29 € est reporté intégralement au compte 001 Recettes du BP 2013.

B. *Excédent de fonctionnement*

+ 54.750,62 €

L'excédent de fonctionnement de 54.750,62 € sera reporté intégralement au compte 002 Recettes du BP 2013.

5. AMORTISSEMENT DES TRAVAUX DU SYDED

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que la commune ayant versé au SYDED une subvention d'équipement en 2012 pour les travaux d'enfouissement des réseaux de la Place de la Bascule, il convient de l'amortir.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'amortir la subvention d'équipement sur une durée de 15 ans à compter du 1^{er} Janvier 203 et de porter au budget 2013 la première annuité d'amortissement aux comptes 28041728 Chapitre 40 et 6811 Chapitre 042.

6. TAUX D'IMPOSITION 2013.

Mr le Maire rappelle que les taux d'imposition 2012 étaient fixés comme suit :

Taxe d'habitation : 8,67 %

Taxe foncière (non bâti) : 18,01 %

Taxe foncière (bâti) : 25,86 %

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le montant des taux d'imposition pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2013 les taux d'imposition pour l'année 2013, les taux d'imposition de l'année 2012 à savoir :

Taxe d'habitation : 8,67 %

Taxe foncière (bâti) : 18,01 %

Taxe foncière (non bâti) : 25,86 %

7. TAXE D'ASSAINISSEMENT

Mr le Maire rappelle que la taxe d'assainissement pour l'année 2012 était fixé à :

- 0,93 €/m³ pour la redevance assainissement

- 0,15 €/m³ pour la taxe de modernisation des réseaux de collecte

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer la taxe d'assainissement pour l'année 2013 à :

- **1,02 €/m³ pour la redevance assainissement**

- **0,15 €/m³ pour la taxe de modernisation des réseaux**

8. SUBVENTIONS COMMUNALES

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le montant des subventions communales. Mr Christian BENOIT, Président du Tennis Club, décide de ne pas prendre part au vote pour ne pas influencer les débats.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions communales comme suit :

Amicale des Aînés 300 €

Club des Loisirs 2.000 €

US Grandmont 1.200 €

Fanfare de Quingey 150 €

Prévention routière 50 €

Tennis Club 500 €

UNC/AFN 50 €

Vélo Passion 150 €

APEG 150 €

Coopérative scolaire 2.150 €

(école maternelle)

Coopérative scolaire 3.300 €

(école élémentaire)

9. BUDGETS PRIMITIFS 2013 – COMMUNE et SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire invite Mr Christian BENOIT à présenter le Budget Primitif 2013 de la Commune et du Service Assainissement.

1. COMMUNE

Section de fonctionnement : Vue d'ensemble

Recettes 2013.	1 123 251,37 €
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	172 020,37 €
Chapitre 70 – Produits des services	129 850,00 €
Chapitre 73 – Impôts & taxes	573 179,00 €
Chapitre 74 – Subvention d'exploitation	209 792,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	21 200,00 €
Chapitre 76 – Produits financiers	10,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	17.200,00 €

Dépenses 2013.	776 394,23 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	318 550,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	280 600,00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues de fonctionnement	500,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	11 750,23 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	104 994,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	56 300,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	3 700,00 €

Section d'investissement : Vue d'ensemble

Recettes 2013.	536 641,73 €
Non affecté	222 168,23 €
Opération 27 – Restructuration Place de la Bascule	109 673,50 €
Opération 31 – Caveaux cimetière	0,00 €
Opération 37 – Travaux de voirie	33 000,00 €
Opération 42 – Terrain Habitat 25	170 000,00 €
Opération 43 – Huisseries église	1 800,00 €

Dépenses 2013.	467 803,60 €
Non affecté	182 014,00 €
Opération 27 – Restructuration de la Place de la Bascule	72 259,32 €
Opération 31 – Caveaux cimetière	15 000,00 €
Opération 37 – Travaux de voirie	191 230,28 €
Opération 43 – Huisseries église	7 300,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2013 :

- section de fonctionnement à 1 123 251,37 € en recettes et 776 394,23 € en dépenses.
- Section d'investissement à 536 641,73 € en recettes et 467 803,60 € en dépenses.

2. SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire invite Mr Christian BENOIT à présenter le Budget Primitif 2013 du Service Assainissement.

Section de Fonctionnement : Vue d'ensemble

Recettes 2013.	184 163,62 €
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	54 750,62 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	3 700,00 €
Chapitre 70 – Produits des services	82 268,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	43 445,00 €

Dépenses 2013.	184 163,62 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	49 800,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	7 950,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	13 113,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	113 300,00 €

Section d'Investissement : Vue d'ensemble

Recettes	92 958,63 €
Chapitre 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté	64 226,29 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	13 113,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	15 619,34 €
Dépenses	92 958,63 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	3 700,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	15 619,34 €
Chapitre 20 – Immobilisations corporelles	15 000,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	58 639,29 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2013 équilibré tant en recettes qu'en dépenses en section de fonctionnement à 184 163,62 € et en section d'investissement à 92 958,63€.

10. AVENANT MULTI ACCUEIL – MICRO CRECHE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 6 établi par Familles Rurales concernant la subvention de fonctionnement relative au multi accueil « La Source aux Oiseaux » et à la micro crèche « La Souris Verte » pour l'exercice du 1/1/2013 au 31/12/2013 :

Communes partenaires	147.602,16 €
Remise exceptionnelle	2.422,82 €
Totaux	145.179,34 €

Le montant de la participation de Grandfontaine s'élève à **76.492 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant n° 6 et autorise Mr le Maire à signer les documents correspondants.

11. AVENANT N° 3 – RELAIS FAMILLES – ASSISTANTES MATERNELLES

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 3 établi par Familles Rurales concernant la subvention de fonctionnement relative au relais Familles – Assistantes Maternelles du Canton de Boussières pour l'exercice du 1/1/2013 au 31/12/2013 :

Prestation Enfance versée par Avanne Aveney	14.178,74 €
Participation des communes	14.178,74 €

Le montant de la participation de Grandfontaine s'élève à **1.056 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant n° 3 et autorise Mr le Maire à signer les documents correspondants.

FEU D'ARTIFICE

Mr le Maire présente deux devis établis par La Boîte à Rire : un devis d'un montant de 1.400 € TTC et un autre d'un montant de 1.795 € TTC.

Mr le Maire propose de choisir le feu d'artifice à 1.400 € TTC et de prévoir une animation musicale pour la soirée du 13 Juillet. Il serait souhaitable également d'organiser une animation musicale pour la Fête de la Musique. Le Conseil donne son accord.

12. DEVIS PEINTURE ECOLE ELEMENTAIRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que deux devis sont parvenus en Mairie. Les offres seront examinées prochainement par la commission.

13. PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance est fixée au **Vendredi 3 Mai 2013 à 20 H 30.**

Séance levée à 21 H 40.

Le secrétaire,
Richard SALA

Le Maire,
François LOPEZ